



Avenir
Conservatoire
d'espaces naturels
Isère



Site Natura 2000 FR 8201677

« Milieux alluviaux du Rhône aval »

→ Rapport d'activité annuel 2017





Site Natura 2000 FR 8201677
« Milieux alluviaux du Rhône aval »
→ Rapport d'activité annuel 2017

Rédaction
Coralie Le Borgne
Cartographie
Coralie Le Borgne

Photo de couverture : CEN Isère

Sommaire

A. PREAMBULE	5
A.1. Rappel du contexte.....	5
A.2. L'association des Amis de l'île de la Platière et le Conservatoire d'espaces naturels Isère	5
A.3. Site Natura 2000 FR 8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval »	6
A.4. Habitats Natura 2000 recensés	7
A.5. Espèces Natura 2000 recensées	7
A.6. Localisation du site Natura 2000.....	11
A.7. Les enjeux identifiés	12
B. Bilan des actions de l'année 2017.....	14
B.1. Animation et coordination de la mise en œuvre du DOCOB.....	14
B.1.1. ANIM 1.1 – Animer et coordonner la mise en œuvre du document d'objectif.....	14
B.2. Communication et sensibilisation	22
B.2.1. COM 1.2 – Communication et information des partenaires	22
B.2.2. COM 2.1 – Favoriser la mise en place d'équipements d'accueil et de découverte ou l'utilisation et l'amélioration de ceux existants.....	24
B.3. Gestion des habitats et espèces	24
B.3.1. HAB 1.1 – Sensibiliser à l'intérêt des méthodes de sylviculture traditionnelle	24
B.3.2. HAB 2.1 – Apporter une aide à la décision aux propriétaires forestiers privés pour la gestion de leurs parcelles.....	25
B.3.3. HAB 3.1 – Apporter une aide à la décision au gestionnaire du domaine public fluvial	25
B.3.4. HAB 4.2 – Mettre en place une gestion conservatoire des prairies alluviales basée sur un entretien extensif	26
B.4. Gestion de l'hydrosystème	27
B.4.1. HYD 2.2 - Engager une étude globale de réhabilitation du tronçon court-circuité de Baix.....	27
B.4.2. HYD 7.1 – Mettre en place un suivi des paramètres de description du fonctionnement de l'hydrosystème	27
B.5. Amélioration des connaissances et suivi	28
B.5.1. SUIV 1.2 - Mettre en place un suivi à échéance régulière des habitats naturels	28
B.5.2. SUIV 1.4 - Evaluation et révision du document d'objectif.....	29
B.6. Cohérence des politiques publiques.....	29
B.6.1. POL 1.2 – Prendre en compte le site Natura 2000 dans les documents de planification et de gestion existants et à venir.....	29
B.6.2. POL 1.3 – Favoriser une politique des services de l'état en faveur des habitats naturels : aides populicultures, défrichements.....	29
C. Synthèse bilan de l'animation 2017.....	32
C.1. Temps travaillés sur l'animation Natura 2000 en 2017.....	32
C.2. Graphique du bilan de l'animation Natura 2000 2017	35
D. Programme prévisionnel pour l'année 2018	37



Partie A

PREAMBULE



Site Natura 2000 FR 8201677
« Milieux alluviaux du Rhône aval »

A. Préambule

A.1. Rappel du contexte

Le site Natura 2000 D4/FR8201749 « Milieux alluviaux du Rhône aval » a fait partie du site-test « Moyenne Vallée du Rhône et basses vallées de la Drôme et du Roubion ». Il était composé de quatre sites pouvant faire partie du réseau Natura 2000, présentant un caractère alluvial commun : I33 – Ile de la Platière et sites périphériques, D4- Milieux alluviaux du Rhône aval, D5- Basse vallée de la Drôme et D6 – Basse vallée du Roubion. Ce programme LIFE lancé en 1996 a permis de réaliser le premier Document d'Objectif du site validé en décembre 1998.

L'association des Amis de l'île de la Platière, en collaboration avec le Comité de gestion de la réserve des Ramières de la Drôme, s'est vu confier le rôle d'opérateur local.

Dès septembre 1997, le préfet coordonnateur de l'Ardèche propose le site Natura2000 D4/FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » au ministère comme pSIC (proposition de Site d'Importance Communautaire). En octobre 1997, le site D4 est également proposé comme pSIC auprès de la commission Européenne.

C'est finalement le 19 juillet 2006 que le site Natura2000 D4/FR8201749 « Milieux alluviaux du Rhône aval » est intégré en SIC (1ère publication par l'Union européenne), au titre de la directive « Habitats, Faune, Flore ».

En 2004, la mise en œuvre du DOCOB est réalisée et en 2007, la mise à jour du DOCOB du site est validée.

L'arrêté ministériel du 17 octobre 2008 désigne en droit français, le site Natura 2000 D4/FR8201749 « Milieux alluviaux du Rhône aval » comme ZSC (Zone Spéciale de Conservation) au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

Le décret du 25 avril 2012 désigne le préfet de l'Ardèche, pour une durée de cinq ans, préfet coordonnateur du site Natura 2000 milieux alluviaux du Rhône aval (zone spéciale de conservation FR 8201677), dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme

Jusqu'en juillet 2017, l'association des Amis de l'île de la Platière (AAIP) a été en charge de la mise en œuvre du Document d'Objectif. En juillet 2017, l'AAIP fusionne avec le Conservatoire d'espaces naturels Isère qui reprend l'animation du site Natura 2000 D4/FR8201749 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

A.2. L'association des Amis de l'île de la Platière et le Conservatoire d'espaces naturels Isère

Comme cité précédemment, l'association des Amis de l'île de la Platière est la structure historique de l'animation du site Natura 2000 D4/FR8201749 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

L'Association des amis de l'île de la Platière a été créée fin 1987 par la volonté conjointe de la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) et de AVENIR - Conservatoire d'espaces naturels Isère, pour assurer la gestion de la Réserve Naturelle nationale de l'Île de la Platière, par convention avec l'État. Cette convention a été renouvelée à plusieurs reprises, la dernière fois en début d'année 2012. Par la suite, le champ d'action a été progressivement élargi à la gestion de l'Espace Naturel Sensible du Méandre des Oves pour le compte du Conseil Général de l'Isère et à l'animation des sites Natura 2000 « Milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la Platière » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Après 30 ans de gestion, l'association des Amis de l'île de la Platière disparaît. A l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt, les services de l'Etat ont confié la gestion de la Réserve naturelle de l'île de la Platière ainsi que les sites Natura 2000 au Conservatoire d'espaces naturels Isère.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, c'est donc le CEN Isère la nouvelle structure animatrice du site Natura 2000 D4/FR8201749 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Créé en 1985, le Conservatoire d'espaces naturels Isère – Avenir est membre de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels de France. L'association a pour vocation principale la mise en œuvre d'opérations de restauration et de gestion de sites naturels remarquables. Il intervient ainsi sur plus d'une quarantaine de sites dans le département, soit pour son propre compte, soit sous forme d'assistance aux collectivités dans le cadre de leurs projets de restauration, de gestion et de valorisation d'espaces naturels.

Le site Natura 2000 D4/FR8201749 « Milieux alluviaux du Rhône aval » est ainsi confié au CEN Isère antenne Platière.

Chargée de mission Natura 2000
Coralie LE BORGNE
Conservatoire d'espaces naturels Isère – antenne Platière
Ferme des Oves 38550 Le Péage de Roussillon

A.3. Site Natura 2000 FR 8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Le site Natura 2000 D4/FR8201749 « Milieux alluviaux du Rhône aval » s'étend sur 2111 ha. Voici ses caractéristiques :

SUPERFICIE : 2111 ha

REGION : Rhône-Alpes

DEPARTEMENT : Ardèche (44 %)

COMMUNES 07 : Arras-sur-Rhône, Baix, Beauchastel, Bourg-Saint-Andéol, Cruas, Pouzin, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Montan, Vion, Viviers, Voulte-sur-Rhône.

DEPARTEMENT : Drôme (56 %)

COMMUNES 26 : Châteauneuf-du-Rhône, Donzère, Érôme, Étoile-sur-Rhône, Gervans, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Pierrelatte, Saulce-sur-Rhône, Serves-sur-Rhône, Tourrettes.

REGIONS BIOGEOGRAPHIQUES : Méditerranéenne : 100 %

A.4. Habitats Natura 2000 recensés

Habitats naturels d'intérêt communautaire	Code Natura 2000
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	3130
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150
Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	3250
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	3260
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.	3270
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	91E0*
Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)	91F0
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0

* Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Source : FSD (mise à jour 01/08/2017)

A.5. Espèces Natura 2000 recensées

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce	Autres catégories					
					II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
Amphibien	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	197	x						
	<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	252					x		x
	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	259					x		
	<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite	267	x						
	<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	292	x						
	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	310	x						
	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	444432					x		
	<i>Pelophylax kl. Esculentus</i>	Grenouille commune	444440		x					
	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	444443		x					

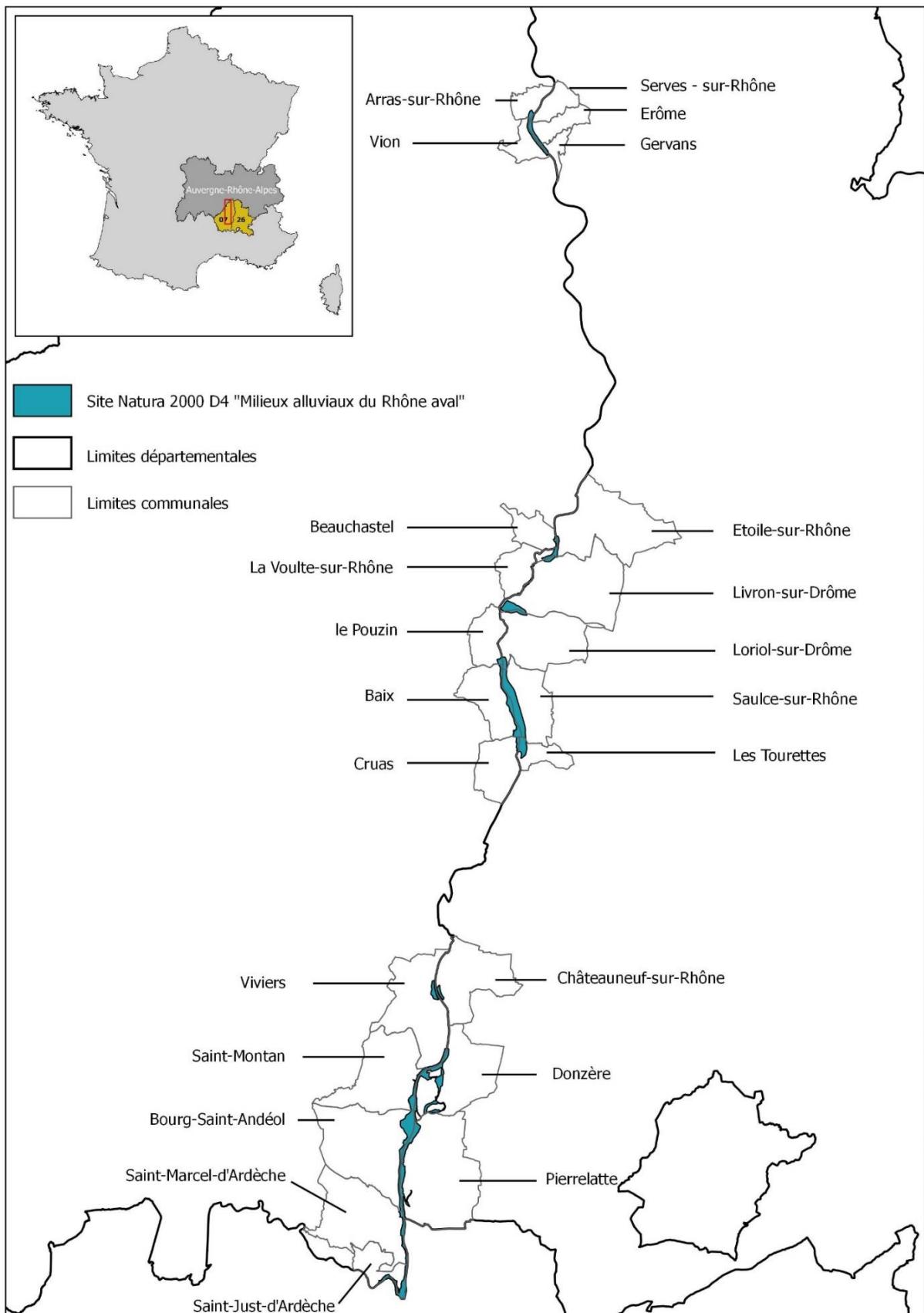
Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce	Autres catégories				
					II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale
Autre mammifère	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	1337	x					
	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	1355	x					
Chiroptère	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	60360		x				
	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	60408		x				
	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	60461		x				
	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	60468		x				
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	60479		x				
	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	60489		x				
	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	60490		x				
	<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	60506		x				
	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	60518		x				
	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	60527		x				
	<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	60557		x				
	<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'Alcathoe	79299		x				
	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	79303		x				
	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	200118		x				
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	1303	x					
	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	1310	x					
	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	1316	x					
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	1321	x					
	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	1324	x					
	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	5564	x					
	<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	5749	x					
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	5817	x					
Flore	<i>Anacamptis coriophora</i>	Orchis punaise	82282						x
	<i>Astragalus cicer</i>	Astragale pois-chiche	84817						x
	<i>Butomus umbellatus</i>	Butome en ombelle	87136						x
	<i>Ceratophyllum submersum</i>	Cératophylle submergé	90222						x
	<i>Epipactis fibri</i>	Helléborine des castors	96443						x
	<i>Euphorbia palustris</i>	Euphorbe des marais	97601						x
	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Hydrocharis morène	103120						x

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce	Autres catégories				
					II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale
Invertébré	<i>Inula britannica</i>	Inule britannique	103598						x
	<i>Ludwigia palustris</i>	Ludwigie des marais	106747						x
	<i>Najas marina</i>	Grande Naïade	109213						x
	<i>Nymphoides peltata</i>	Faux Nénuphar	109769						x
	<i>Ophrys arachnitiformis</i>	Ophrys Araignée	110341						x
	<i>Poa palustris</i>	Pâturin des marais	114312						x
	<i>Ranunculus circinatus</i>	Renoncule en crosse	116979						x
	<i>Ranunculus parviflorus</i>	Renoncule à petites fleurs	117156						x
	<i>Ranunculus sceleratus</i>	Renoncule scélérate	117224						x
	<i>Schoenoplectus triquetus</i>	Scirpe triquéte	121556						x
	<i>Sparganium emersum</i>	Rubanier émergé	124407						x
	<i>Utricularia australis</i>	Utriculaire élevée	128307						x
	<i>Valerianella coronata</i>	Valerianella coronata	128462						x
	<i>Zannichellia palustris</i>	Zannichellie des marais	130599						x
Invertébré	<i>Zerynthia polyxena</i>	La Diane	8267	x					
	<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain	65115						x
	<i>Coenagrion pulchellum</i>	Agrion joli	65145		x				x
	<i>Platycnemis acutipennis</i>	Agrion orangé	65179						x
	<i>Platycnemis latipes</i>	Agrion blanchâtre	65182						x
	<i>Sympetrum pedemontanum</i>	Sympétrum du Piémont	65308		x				x
	<i>Sympetrum depressiusculum</i>	Sympétrum déprimé	65318		x				x
	<i>Sympetrum vulgatum</i>	Sympétrum vulgaire	65348		x				x
	<i>Cordulia aenea</i>	Cordulie bronzée	65376						x
	<i>Boyeria irene</i>	Aeschne paisible	65412						x
	<i>Aeshna isoceles</i>	Aeschne isocèle	199909						x
	<i>Gomphus simillimus</i>	Gomphe semblable	653291						x
	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	1041	x					
	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	1044	x					
	<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin	1046	x					
	<i>Lucanus cervus</i>	Lucan Cerf-volant	1083	x					

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce	Autres catégories				
					II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale
Poisson	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	1088	x					
	<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille d'Europe	66832			x		x	
	<i>Alburnoides bipunctatus</i>	Ablette spirlin	67104					x	
	<i>Barbus barbus</i>	Barbeau fluviatile	67143		x				
	<i>Chondrostoma nasus</i>	Nase commun	67220			x			
	<i>Silurus glanis</i>	Silure glane	67585						
	<i>Esox lucius</i>	Brochet	67606					x	
	<i>Salaria fluviatilis</i>	Blennie fluviatile	70014			x			
	<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	1095	x					
	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	1096	x					
	<i>Alosa fallax</i>	Alose feinte	1103	x					
	<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	1138	x					
	<i>Zingel asper</i>	Apron du Rhône	1158	x					
	<i>Cottus gobio</i>	Chabot commun	1163	x					
	<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière	5339	x					
	<i>Telestes souffia</i>	Blageon	6147	x					
	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	6150	x					
Reptile	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	77619		x				
	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	77756			x			
	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	77949		x				
	<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	78048			x		x	
	<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre helvétique	78064		x				

Source : FSD (mise à jour 01/08/2017)

A.6. Localisation du site Natura 2000



A.7. Les enjeux identifiés

Malgré les aménagements successifs du fleuve, la vallée du Rhône possède encore des enjeux de biodiversité importants :

- Les milieux humides présentent de façon générale un grand intérêt écologique, par la diversité des espèces qui peuvent y vivre ou par leur forte production biologique. Le fleuve constitue l'axe de vie de la vallée, permettant de nombreux échanges et transfert de population. Les bras secondaires appelés « lônes », vestiges de la phase de tressage, constituent un élément fondamental de la vallée : refuges, lieu de reproduction et sources d'alimentation pour de nombreuses espèces. Le site Natura 2000 compte de vastes surfaces d'autres milieux humides, qui peuvent souvent abriter des espèces animales citées en annexe II de la directive (castor, poissons, odonates...) : le fleuve lui-même, les berges du fleuve couvertes de graviers ou de hautes herbes, les vasières et roselières.
- Le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » présente notamment les derniers massifs de forêt alluviale non protégée de la vallée du Rhône. La forêt alluviale se définit par sa relation avec le fleuve : sol constitué de limons, sables ou graviers, influence des inondations, alimentation en eau par la nappe phréatique... Les arbres les plus abondants ou les plus typiques sont les peupliers, saules et frênes. Véritables réservoirs de biodiversité, ces formations boisées à l'interface entre terre et eau assurent une multitude de fonctions écologiques, utiles à l'équilibre des milieux et à l'homme. Il s'agit aussi d'un habitat naturel rare en Europe qui subit une réduction importante de ses surfaces.
- Le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » compte les dernières prairies alluviales de la vallée du Rhône, témoins d'une activité intense des cours d'eau avant les aménagements (zones pionnières après érosion), mais également des pratiques agro-pastorales en vigueur jusque dans les années 1960. A l'heure actuelle, la réduction de la dynamique des cours d'eau, conjuguée à l'arrêt de l'entretien traditionnel (pâturage, fauche), conduisent à la disparition des prairies par évolution spontanée vers des stades boisés ou par conversion en terres labourées.



Partie B
Bilan des actions 2017



Site Natura 2000 FR 8201677
« Milieux alluviaux du Rhône aval »

B. Bilan des actions de l'année 2017

B.1. Animation et coordination de la mise en œuvre du DOCOB

B.1.1. ANIM 1.1 – Animer et coordonner la mise en œuvre du document d'objectif

Contacts avec les propriétaires pour l'élaboration de contrats de gestion et incitation aux investissements prévus par le DOCOB

La première charte du site avait été signée en 2014 par des propriétaires de parcelles forestières sur la commune de Viviers. Cette charte avait été signée pour la préservation de 3 parcelles forestières en habitat Natura 2000 91FO, d'un total de 4 ha. En novembre 2017, les services de l'état ont souhaité faire une visite de contrôle du respect des engagements de la charte. Ainsi, le 14 novembre 2017, une visite des parcelles a eu lieu en présence de la DDT 07 représenté par Martine Grivaud (chargée de la coordination des sites Natura 2000 de l'Ardèche), l'animatrice Natura 2000 du site Coralie Le Borgne et les propriétaires des parcelles Mme Permingeat et M Giraud. Les parcelles étant concernées par les milieux forestiers, le constat a été fait que l'ensemble des engagements Milieux forestiers de la charte du site ont été respectés. Aucun défrichement n'a été constaté. Les parcelles sont laissées en libre évolution avec la conservation des arbres de gros diamètre, différentes strates de végétation et les arbres morts ou sur pieds ont été laissés sur place.

Suite à cette visite de contrôle des engagements de la charte, l'animatrice a proposé aux propriétaires un contrat Natura 2000 forestier. En effet, ces parcelles possèdent encore des arbres de gros diamètres permettant d'accéder à la mesure bois sénescents proposé dans les contrats Natura 2000. Cette mesure consiste à identifier sur les parcelles les arbres de gros diamètre. Il existe un diamètre minimum selon les espèces permettant d'être éligible à cette mesure. Les propriétaires des parcelles s'engagent pendant 30 ans à ne pas couper ces arbres. En contre-partie, cette mesure attribue une compensation financière par arbre, selon une grille tarifaire. L'animatrice s'est engagé en début d'année 2018 à réaliser l'inventaire des arbres éligibles pour le montage du contrat Natura 2000 forestier.



Photo n°1 : Peuplier noir mort sur pied sur une des parcelles en charte Natura 2000

Conseil, avis, suivi travaux et projets pour la prise en compte du site Natura 2000

Travaux digues déversantes sur Printegarde (Livron sur Drôme - 26)

Le secteur de Printegarde s'étend sur la retenue de l'aménagement de Baix-le-Logis-neuf, sur un linéaire de 10 km environ, autour de la confluence de la Drôme. Il est concerné par deux sites Natura 2000 :

- La Zone de Protection Spéciale (ZPS) de « Printegarde » n°FR8212010,
- La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Milieux alluviaux du Rhône aval » n°FR8201677.

La CNR Rhône-Isère a programmé plusieurs travaux sur l'ensemble du secteur. La gestion de la végétation sur la digue submersible rive gauche du Rhône a été retenue comme prioritaire. Les premiers travaux de déboisement des digues par gestion des espèces invasives ont débuté en janvier 2017. Suite à un marquage des arbres invasifs (Erable negundo, Robinier faux-acacia), des accès ont été réalisé afin de réaliser les coupes et le dessouchage des individus.

Les animatrices des deux sites Natura 2000 et l'association Castor et Homme, concernés par ces travaux ont été convié à des visites de chantiers afin de s'assurer du respect des engagements de la CNR. Suite à la constatation de coupes de frêne, un rappel avec l'entreprise sur la reconnaissance des espèces a été faite par l'animatrice Natura 2000.



Photo n°2 : Coupe arbres invasifs sur digue déversante de Printegarde

Projet de restauration de la lône de la Grange écrasée et de la lône des Dames (Bourg-Saint-Andéol - 07)

Le Programme décennal de restauration hydraulique et écologique du Rhône, initié à partir de l'an 2000 par l'Etat, a identifié quatre vieux Rhône « prioritaires », dont celui de Donzère-Mondragon, nécessitant la mise en œuvre d'actions de réhabilitation hydro-écologiques sur le Rhône et ses milieux annexes. Ce vieux Rhône fait partie du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Un dossier de demande d'autorisation de travaux et une étude d'incidence ont été déposés pour la restauration des lônes de la Grange écrasée et de la lône des Dames ainsi que le projet de dévoiement de la ViaRhôna pour la réalisation de ces travaux de restauration. Les services instructeurs (DDT 07) ont sollicité l'animatrice Natura 2000, l'ONCF et l'association Castor et Homme afin de réaliser une visite (13 mars 2017) avant travaux pour s'assurer que l'ensemble des enjeux environnementaux avaient été identifiés.



Photo n°3 : Repérage du tracé de dévoiement de la ViaRhôna le 13 mars 2017

En amont du commencement des travaux de restauration, des réunions de concertation ainsi que des réunions de terrains ont eu lieu. L'animatrice Natura 2000 a accompagné le Conseil Départemental de l'Ardèche dans sa réflexion pour le dévoiement de la ViaRhôna. En effet, les travaux de démantèlement amont des ouvrages Girardon induit l'interruption sur 200 mètres d'une partie de la ViaRhôna. En juin 2017, une réunion de terrain rassemblant Conseil Départemental de l'Ardèche, CNR, SIAGAR et animatrice Natura 2000, a permis de trouver une alternative pour le maintien, de cette véloroute tout en conservant l'intégrité du projet de restauration et les enjeux de la ripisylve longeant cette lône.

Les travaux de restauration ont débuté à l'automne 2017 :

La lône de la Grange-Ecrasée est en eau sur la quasi-totalité du linéaire, cloisonnée par une série d'ouvrages (tenons, passages à gué, passages busés...) et déconnectée du Vieux-Rhône par une digue Girardon. Elle est perchée par rapport au Vieux-Rhône. La qualité de l'eau est dégradée du fait de son faible renouvellement. La lône présente aujourd'hui de nombreux dysfonctionnements qui appauvissent le milieu (cloisonnement, déconnexion amont-aval, développement important de la Jussie). L'objectif des travaux de restauration consiste en la reconnexion de la lône de façon permanente avec le Vieux-Rhône de Donzère-Mondragon au débit réservé (75 m³/s) et en la suppression des points durs (passages à gué, buses, enrochements...).

La lône des Dames est une annexe secondaire à la lône de la Grange-Ecrasée. Elle est en eau uniquement au droit de la confluence, sur quelques dizaines de mètres. Le reste du linéaire est atterri et le talweg présente localement 2 chenaux, sans grand intérêt environnemental. Sur cette lône, l'objectif de restauration consiste à améliorer la connexion avec le Rhône en ouvrant la digue à l'amont qui sépare le Rhône de la lône. L'objectif est également de démanteler les tenons le long de la lône et de creuser l'ensemble de la lône sur une profondeur allant de 1 à 4 mètres.



Photo n°4 : La lône des Dames en mars 2017



Photo n°5 : La lône des Dames pendant les travaux de restauration en novembre 2017

Evaluation d'incidence en vue de l'évènement sportif « Raid in France »

L'association « Sport et Nature Promotion » organise chaque année la course « Adventure Racing World Series ». En juin 2017, cette course s'est déroulée sur le département de l'Ardèche. La course d'une durée de 4 à 6 jours (100 h pour les premières équipes et 136 h pour les dernières) regroupe 50 équipes (maximum) représentant une quinzaine de pays est une itinérance non-stop avec un enchainement d'épreuves de nature (trek, VTT, kayak, canyon, cordes...) à la découverte de la richesse des territoires et de ses activités de pleine nature.

Une partie du tracé se trouvait sur le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » ; Un premier parcours en kayak descendait depuis le barrage de Loriol jusqu'au village de Baix. Un deuxième parcours transitait sur le vieux Rhône de Donzère Mondragon. Les organisateurs ont

sollicité l'animatrice Natura 2000 pour connaitre les sensibilités du site et ainsi remplir l'évaluation des incidences simplifiée. L'animatrice Natura 2000, ainsi que le service environnemental de la DDT 07 ont émis un avis sur ce parcours et sur les recommandations lors de la manifestation. Ils étaient les suivants :

- Interdire les embarquements et les débarquements en dehors des lieux identifiés par l'organisateur qui correspondent aux sites aménagés et permanents le long du Rhône.
- Respecter une distance de navigation d'au moins 10 mètres de la berge

Avis sur organisation d'une compétition de pêche par l'APPMA Gaule Pouzinoise (Saulce-sur-Rhône 26)

L'APPMA de la Gaule Pouzinoise a souhaité organisé une compétition de pêche en float tube sur un des plans d'eau, ancienne carrière, sur la commune de Saulce-sur-Rhône. L'animatrice Natura 2000 du site a été sollicité pour connaitre les enjeux environnementaux sur ce plan d'eau. Il a été conseillé de ne pas approcher les bords du plan d'eau avec les float tubes où des roselières et des plantes aquatiques se sont développées. Les participants sont restés au milieu du plan d'eau et un seul accès au plan d'eau a été utilisé. L'organisateur a également veillé à la gestion des déchets que pouvaient engendrer cette manifestation.

Suivi Mesures compensatoires de la SIF du Pouzin (Loriol-sur-Drôme 26)

Suite à l'implantation d'un site industriel et fluvial au bord du Rhône sur la commune de Le Pouzin par la Compagnie Nationale du Rhône, un impact a été constaté sur la perte d'habitat pour deux groupes faunistiques : Oiseaux inféodés aux milieux boisés et aux espaces semi-ouverts et Chiroptères inféodés aux milieux boisés et aux espaces semi-ouverts.

Deux mesures compensatoires ont été implantées hors zone du projet sur le site Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône Aval » sur les communes de Loriol-sur-Drôme et Saulce-sur-Rhône :

- Mesure C3 : gestion conservatoire de 2,4 ha de bois alluvial. Cette mesure vise à optimiser la qualité de ce milieu en faveur des oiseaux et des chiroptères inféodés aux milieux boisés.
- Mesure C4 : gestion conservatoire d'une clairière de 5,3 ha. Cette mesure vise à optimiser la qualité de ce milieu en faveur des oiseaux et des chiroptères inféodés aux milieux semi-ouverts.

En 2017, des réunions de terrains ont eu lieu afin de préciser entre les différents partenaires les choix et les techniques opérationnels de la mise en œuvre de la mesure compensatoire C3 sur le boisement alluvial sur la commune de Loriol-sur-Drôme. La mesure proposée était de limiter le développement des espèces exotiques envahissantes en vue de maintenir le bon état de conservation du boisement. Deux espèces sont visées par cette mesure : le Robinier faux-acacia et la Balsamine de Balfour.

En concertation avec la CNR, L'ONF en tant que prestataire et l'animatrice Natura 2000, il a été fait le choix de réaliser un écorçage en sève descendante sur le Robinier et une coupe des rejets et des drageons les 3 années suivantes. Au vu de cette rencontre sur le terrain, il semblerait que le robinier (espèce dominante parmi les espèces envahissante) soit localisé sur des stations. La régénération par les espèces locales semble être bien présentes et les foyers de robiniers bien entourés d'espèces locales. L'ONF a donc réalisé un inventaire et un lever GPS de chaque individu par essence et par classe de diamètre au-dessus de 15 cm.

L'intervention d'écorçage par l'ONF s'est déroulée à l'automne 2017.

Concernant la station de Balsamine de Balfour, elle est localisée sur le sud du périmètre d'intervention, bien développé en sous-bois. Il n'y a à notre connaissance aucune méthode avérée de lutte contre cette espèce. Il a été acté de réaliser des placettes expérimentales sur la lutte de la balsamine en bordure de station : des placettes d'arrachage manuel et des placettes de fauche. Ces deux méthodes seront réalisées avant floraison, au printemps. La CNR a souhaité ne pas intervenir cette année, préférant connaître les retours d'expérience sur la lutte contre cette espèce.

Suivi du dragage du piège à graviers de la Drôme

Le piège à graviers situé à la confluence de la Drôme contenait 600 000 m³ de graviers. Les graviers s'accumulent à l'aval du seuil ce qui crée un risque de débordement accru, sachant qu'une crue projet peut générer un apport supplémentaire de 100 000 m³ en une seule fois. La Drôme charrie en moyenne 40 000 m³ par an. L'extraction programmée était de 400 000 m³. Le maître d'ouvrage des travaux d'entretien est la Compagnie Nationale du Rhône, Direction Régionale de Valence.



Photo n°6 : Dragage piège à graviers de la Drôme



Photo n°7 : Visite chantier dragage en septembre 2017

Les travaux de dragages se sont achevés fin 2017, et l'animatrice Natura 2000 a pu constater la réalisation de deux mesures compensatoires programmées :

- Restauration de 2,7 ha de boisement dégradé par des espèces invasives avec intervention sur ces dernières et plantations de pieux de saule blanc au sein du boisement.
- Réalisation de 4 noues forestières pour la reproduction des amphibiens. Ces noues ont été créées dans des secteurs ouverts (clairières) du boisement de saulaie-peupleraie.



Photo n°8 : *Plantation pieu de saule blanc*



Photo n°9 : *Noue forestière*

Réseau Natura 2000 et partenaires

Journées animateurs Natura 2000

- Une journée d'échange entre les animateurs Natura 2000 du nord Ardèche et les animateurs ENS a été proposée par la DDT07 et le Département de l'Ardèche. Elle s'est déroulé le 15 mai 2017 et a permis de lancer la réflexion sur une lettre d'information commune pour les sites Natura 2000 et ENS du nord du département. L'après-midi a été consacré à une visite de terrain sur le site Natura 2000 B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents ».
- A l'initiative de la DDT de la Drôme, s'est tenue la journée des animateurs Natura 2000 de la Drôme le 12 octobre 2017 à Beaufort sur Gervanne. En présence de la DREAL, il a été rappelé les différents outils de mise en œuvre des actions prévues aux DOCOBs tel que les MAE, cartographie des habitats et évaluation de l'état de conservation des habitats. Plusieurs animateurs ont également présenté des actions marquantes sur leur site. L'après-midi a été consacré à une sortie sur le terrain pour partir à la rencontre d'un agriculteur ayant contracté des MAE sur le site Natura 2000 de la Gervanne.
- De la même manière, à l'initiative de la DDT de l'Ardèche, s'est tenue la journée des animateurs Natura 2000 de l'Ardèche ainsi que des Présidents de site, le 18 octobre 2017 à Privas. Cette journée a permis aux services de l'état DDT et DREAL de rappeler les fondamentaux concernant Natura 2000 et le rôle de l'animateur. Egalement d'informer de l'actualité sur l'avancement des nouvelles mesures du PDR Rhône-Alpes. En fin de journée, plusieurs animateurs sont intervenus pour présenter des actions qui se sont déroulées sur leur site.



Photo n°10 : *Visite terrain sur le site B6 des animateurs N2000 et ENS du nord et centre Ardèche*



Photo n°11 : *Rencontre d'un agriculteur lors de la journée des animateurs N2000 de la Drôme*

Relations partenaires

L'animatrice Natura 2000 a participé à différentes journées en lien avec les acteurs du territoire du site Natura 2000 D4 :

- Le 22 février 2017, l'animatrice N2000 a échangé sur le terrain avec le stagiaire du site N2000 B14 « Massif de Crussol, Soyons, Cornas- Chateaubourg » de la Communauté de commune Rhône Crussol pour échanger sur les méthodes de gestion et d'aménagements des milieux alluviaux du Rhône.
- Le 5 mars 2017, l'animatrice Natura 2000 a été sollicité pour un entretien sur un sujet de recherche sur la ViaRhôna intitulé **RhônaVel'eau**. Ce projet porte sur la mise en place de la ViaRhôna et s'intéresse à la définition du patrimoine fluvial rhodanien à travers cet aménagement.

Ce projet vise à comprendre comment et dans quelle mesure la ViaRhôna :

- questionne, chez les acteurs chargés de la mettre en œuvre, la définition et la valorisation de ce patrimoine ;
- contribue à modifier les perceptions et les représentations que les usagers associent à ce patrimoine

L'entretien a porté sur la perception en tant que chargé d'animation du site Natura 2000 sur la mise en place de la ViaRhôna sur les secteurs de Bourg-Saint-Andéol et de Donzère.

- Le 14 mars 2017 s'est tenue le **COPIL du site Natura 2000 ZPS12« Printegarde »** suivi d'une visite de terrain. Le périmètre de ce site étant à cheval avec le site D4 au niveau de la confluence de la Drôme, les échanges sur la gestion sont importants tout le long de l'année entre les deux animatrices des sites D4 et ZPS12, ainsi qu'avec les membres du COPIL.



Photo n°12 : COPIL ZPS12, visite de terrain

- Le 27 septembre 2017, l'animatrice a participé à la rencontre territoriale annuelle de la CNR Rhône Méditerranée à Vedène. Le bilan annuel 2016 des actions de la CNR de la direction régionale Rhône Méditerranée a été présenté.
- Le 2 octobre 2017, l'animatrice Natura 2000 a assisté au colloque « **le Rhône nouveau arrive !** » organisé par l'Agence de l'eau à Lyon. Les thématiques abordées étaient :
 - De grandes ambitions pour le 1^{er} fleuve de France : qualité du fleuve Rhône, les travaux de restauration sur les différents territoires
 - Un fleuve source de biodiversité : la richesse écologique du fleuve, La renaturation des grands fleuves, une tendance partagée dans le monde, Préserver le « souci de la nature » au cœur des institutions et des politiques publiques pour le bien-être de l'Homme
 - La renaturation du Rhône, un atout pour les territoires
- Le 11 octobre 2017 s'est tenu le **séminaire des CEN Auvergne-Rhône-Alpes**. L'animation du site ayant été repris par le CEN Isère, l'animatrice du site s'est rendue au séminaire afin de s'intégrer dans le réseau des CEN.

Gestion administrative et financière

Bilan annuel de l'animation du site Natura 2000 D4

Chaque année, afin de présenter le bilan des actions et de l'animation mises en œuvre dans le cadre de la convention cadre pour l'animation locale de la démarche Natura 2000, l'animatrice du site Natura 2000 est chargée de rédiger un bilan.

Ce bilan permet de retracer l'année écoulée et de faire part des évènements mis en œuvre au cours de l'année, ainsi que les participations aux démarches, études et autres projets de territoire, par la chargée de mission Natura 2000. Du temps est ainsi consacré à sa rédaction.

Demande subvention pour l'animation et programmation 2018

Une demande de subvention pour le poste d'animation 2018 sur le site Natura 2000 D4 a été réalisée auprès de l'Etat à hauteur de 100 %. Cette année, une convention cadre a été signée entre les services de l'Etat de l'Ardèche et le Conservatoire d'espaces naturels Isère pour la mise en œuvre du document d'objectif du site Natura 2000 D4, année 2018. Cette convention a pour objet la réalisation de l'action « Site FR8201677 – D4 – Poste d'animation Natura 2000 – année 2018 ».

Fonctionnalités usuelles liés au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation du poste de chargé de mission Natura2000/ENS, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Suivi du temps de travail avec la saisie d'activité
- Traitement des mails
- Participation aux réunions d'équipe de l'antenne Platière et aux réunions d'équipe au siège du CEN Isère à Saint-Egrève
- Installation de nouveau équipements et entretien équipement (GPS, carburant véhicules...), formation interne au nouvel outil SIG QGis.

B.2. Communication et sensibilisation

B.2.1. COM 1.2 – Communication et information des partenaires

Lettre Terre de Nature centre et nord Ardèche Natura 2000/ENS



Photo n°13 : Réunion de travail pour la Lettre Terre de Nature Nord et Centre Ardèche

La DDT 07 a souhaité relancer le projet du lettre d'information commune aux sites Natura 2000 et ENS du nord et centre Ardèche, sur le modèle de ce qui se fait sur les sites du Sud-Ardèche, afin d'informer les habitants sur les richesses et les actions menées dans le cadre des programmes ENS et Natura2000.

A la suite de plusieurs réunions entre les animateurs des sites Natura 2000 et ENS, ainsi que la DDT 07 et le Département 07, il a été convenu que cette lettre était à destination du grand public ainsi que les habitants concernés par des sites Natura 2000 et/ou ENS. Chaque animateur va avoir à sa disposition un certain nombre d'exemplaires à distribuer en mairie ou lors d'événements auquel il participera. La réunion du 28 juin 2017 a convenu que le premier numéro contiendra :

- Une page de présentation des deux politiques Natura 2000 et ENS
- Une page de présentation par site (un seul article pour les sites Natura 2000 et ENS qui se superpose)
- Une carte centrale de localisation des sites
- Des brèves et actualités
- Un quizz nature

A la suite de cette réunion, l'animatrice Natura 2000 du site D4 a rédigé deux articles de présentations des sites Natura 2000 qu'elle anime (D4, I33 et ZPS30). L'animatrice a également été en charge de réaliser la carte centrale permettant de localiser l'ensemble des sites grâce au logiciel SIG QGis. La réalisation de cette carte a nécessité un nombre d'échanges important avec la DDT 07 et le Département 07 afin que cette carte soit la plus lisible possible. Ceci a engendré un temps de travail important sur la réalisation de cette carte.

Au total 7 animateurs Natura 2000 et ENS ont participé à la réalisation de cette première lettre d'information.

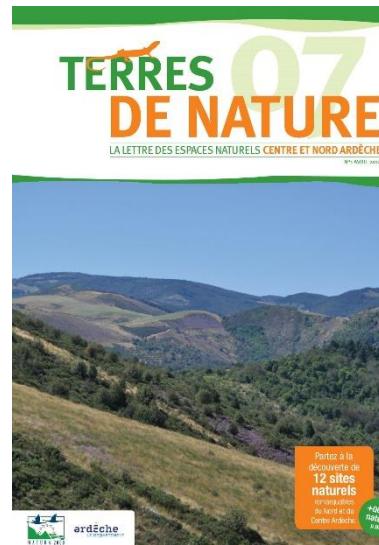


Photo n°14 : Le premier numéro de Terre de Nature centre et nord Ardèche

Fête de la science 2017 Ardèche (Le Pouzin 07)

Le 14 octobre 2017, l'animatrice Natura 2000 a participé au village des Sciences organisé par l'Arche des Métiers. Cette manifestation s'est déroulé sur la commune de Le Pouzin. Accompagnée de l'animatrice du site Natura 2000 de Printegarde ZPS12, cette journée a été consacrée à la tenue d'un stand sur Natura 2000 et sur la sensibilisation à la biodiversité du Rhône. Des ateliers étaient proposés au jeune public :

- Reconnaissance des empreintes des mammifères et oiseaux grâce à un kit d'empreinte prêté par l'animateur Natura 2000 du site « Massif de Crussol, Soyons, Cornas-Chateaubourg »
- Reconnaissance de plumes d'oiseaux
- Reconnaissance des feuilles d'arbre



Photo n°15 : Stand Natura 2000 du village de Science 2017

De nombreux échanges avec le public adulte ont également pu faire connaître le réseau des sites Natura 2000 d'Ardèche ainsi que de faire découvrir les enjeux en terme de biodiversité des sites D4 et ZPS12.

Le village des sciences 2017 en Ardèche aura permis de toucher 5000 personnes le temps d'un week-end.



Photo n°16 : Atelier reconnaissance d'empreinte



Photo n°17 : Atelier reconnaissance des plumes d'oiseaux

B.2.2. COM 2.1 – Favoriser la mise en place d'équipements d'accueil et de découverte ou l'utilisation et l'amélioration de ceux existants

Participation à la réalisation du topoguide sur Bourg-saint-Andéol (07)

L'animatrice Natura 2000 a été sollicité pour contribuer à la réalisation d'un topoguide sur la commune de Bourg-Saint-Andéol réalisé par L'Union APARE – CME, CPIE des pays de Vaucluse.

Ce document propose de découvrir le territoire par le biais d'un sentier pédestre (en centre-ville), et d'un sentier cycliste (sur l'île des Dames). Le risque inondation est abordé via l'histoire et le patrimoine local, mais aussi la biodiversité et l'aménagement. L'animatrice Natura 2000 a donc été solliciter pour transmettre les connaissances sur la biodiversité présente sur l'île des Dames, les aménagements sur le Rhône et les programmes de restauration futur sur la lône de la Granges écrasée et la lône des dames. L'occasion également de promouvoir la politique Natura 2000.



Photo n°18 : Topoguide Bourg-St-Andéol et île des Dames

Ce document, réalisé dans le cadre du Plan Rhône, sera disponible gratuitement dans les offices de tourisme, la mairie de Bourg-Saint-Andéol et en téléchargement sur le site internet suivant :

<http://www.apare-cme.eu/uploads/Document/topo-bsafinal-bd.pdf>

A screenshot of a mobile application titled "Topoguide la biodiversité sur l'île des Dames". It includes sections on the "Parcours sur l'île des Dames", "Les lônes : entre prévention des crues et préservation de la biodiversité", and "Le rôle des lônes lors des crues". The app also features a 3D terrain map and various images of local flora and fauna.

Photo n°19 : Topoguide la biodiversité sur l'île des Dames

B.3. Gestion des habitats et espèces

B.3.1. HAB 1.1 – Sensibiliser à l'intérêt des méthodes de sylviculture traditionnelle

L'animatrice du site Natura 2000 a été sollicité par un propriétaire forestier privé de la commune de Pierrelatte. Il souhaitait connaitre la réglementation concernant les coupes de bois sur ses parcelles. Il lui a été rappelé la réglementation en vigueur ainsi que le conseiller sur la gestion de son boisement, afin de réaliser une exploitation raisonnée de ces parcelles. Le propriétaire souhaitant seulement couper quelques arbres le long des parcelles agricoles, il s'est engagé à ne pas couper plus et surtout à ne pas réaliser de coupe à blanc sur son boisement.

B.3.2. HAB 2.1 – Apporter une aide à la décision aux propriétaires forestiers privés pour la gestion de leurs parcelles

L'animatrice du site a échangé avec la Société SERRF implantée à Nîmes chargée par RTE du débroussaillement d'un lot de lignes électriques. La ligne qui concerne le site D4 est la ligne 63 KV n°1 Châteauneuf-du-Rhône -Reboul-Viviers. Le site Natura 2000 D4 est concerné par la ligne 63 KV sur la commune de Donzère. Des recommandations ont été faites sur le traitement des coupes d'arbres, afin de favoriser des élagages plutôt que des coupes rases.

B.3.3. HAB 3.1 – Apporter une aide à la décision au gestionnaire du domaine public fluvial

La direction territoriale de la CNR Rhône-Isère a sollicité l'animatrice du site sur la question d'arbre potentiellement dangereux sur le DPF

Sur la commune de Baix (07), le domaine public fluvial en site Natura 2000 D4 est occupé par une forêt alluviale mature. Suite à un coup de vent mi-mai, un peuplier d'un diamètre de 1 m et d'une hauteur de plus de 15 m, implanté sur le domaine, est tombé chez un particulier. Il a emporté lors de sa chute un second arbre. Les désordres se sont cantonnés à des dégâts matériels. La parcelle voisine de ce riverain est l'école communale et d'autres sujets d'une taille similaire sont présents.



Photo n°20 : Coupe des arbres sur la frange boisée de Baix (automne 2017)

Suite à ce constat, la direction territoriale de la CNR Rhône-Isère a sollicité l'animatrice du site pour une visite de terrain le 24 mai 2017. Il a effectivement été constaté des arbres de gros diamètre, essentiellement du peuplier noir. L'animatrice a fait part de ses inquiétudes concernant la présence potentielle de chiroptères et d'oiseaux nicheurs sur ces arbres. Un inventaire faunistique est nécessaire avant toute intervention. Si le risque était effectivement présent, l'animatrice a proposé une réduction des houppiers via un élagage, qui permettrait à certains arbres ne présentant pas de risques majeurs d'être totalement coupés.

L'ONF a été mandaté pour réaliser un diagnostic de l'état sanitaire de la frange boisée située le long du bâti de la commune de Baix. Au total 59 arbres ont été expertisés. 11 sujets présentent un état sanitaire nécessitant une intervention rapide. En parallèle, un bureau d'étude a été mandaté pour effectuer des inventaires naturalistes pour préciser les enjeux environnementaux vis-à-vis de l'avifaune et des chiroptères. Il a été constaté une forte activité des chauves-souris.

Malgré une demande d'intervention en urgence, la DREAL Auvergne-Rhône Alpes a demandé un report des interventions à fin août, initialement prévu en mi-juillet, afin de respecter la protection des espèces. Les conseils d'élagage plutôt que des coupes n'ont cependant pas été entendus.

B.3.4. HAB 4.2 – Mettre en place une gestion conservatoire des prairies alluviales basée sur un entretien extensif

Prairie à orchidée (Châteauneuf-du-Rhône 26)

La commune de Châteauneuf-du-Rhône s'est engagée dans un projet ambitieux de préservation, de mise en valeur et de développement du territoire des « îles du Rhône ».

L'animatrice du site a participé au COPIL du 21 mars 2017, où le bureau d'étude Latitude Biodiversité a présenté les différentes fiches actions regroupé sous plusieurs volets pour le développement et la mise en valeur de ce territoire. La fiche action qui concerne le site Natura 2000 est la fiche « Gestion et restauration des milieux ». Cette fiche comprend la gestion des prairies à orchidées, des boisements alluviaux, l'arrachage de la jussie et l'éradication de la Tortue de Floride. L'animatrice a indiqué que 2 des 3 pelouses identifiées sur le site se trouvent sur le site Natura 2000. Ces 2 pelouses avaient bénéficié de financement Natura 2000 via un contrat pour l'entretien des pelouses jusqu'en 2009. Les nouveaux contrats Natura 2000 étant sur le point de redémarrer, l'animatrice Natura 2000 a indiqué que des financements pourront être mobilisés en 2017 pour la remise en état des pelouses. Il faudra cependant à terme trouver une solution pérenne d'entretien de ces pelouses, comme par exemple le mobilisation d'un éleveur qui pourrait venir quelques semaines par an pour l'entretien des prairies. Sur les boisements, il a été conseillé de ne pas intervenir. La non intervention reste un moyen de gestion afin de laisser vieillir les boisements et de préserver le corridor qu'ils forment.

En septembre 2017, l'animatrice du site a été contactée par la CNR par rapport à un projet de parc photovoltaïque sur la commune de Le Pouzin (hors site Natura 2000). La CNR souhaitait connaître si le site Natura 2000 D4 pouvait accueillir une mesure d'accompagnement de ce projet sur des milieux ouverts.

Les mesures d'accompagnement sont proposées par le maître d'ouvrage, permettent d'augmenter l'acceptabilité du projet et d'améliorer les connaissances scientifiques naturalistes en période de migration aviaire. Elles ne sont pas de nature à éviter, réduire ou compenser les impacts du projet sur le milieu naturel mais ont pour vocation d'améliorer la prise en compte du milieu naturel dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Exemple de mesures d'accompagnement : acquisitions de connaissances, définition d'une stratégie de conservation plus globale, mise en place d'un arrêté de protection de biotope...

Dans une optique de prise en compte globale du milieu naturel à l'échelle de la Vallée du Rhône, CNR se propose de mettre en œuvre 2 mesures d'accompagnement dans le cadre du projet de centrale photovoltaïque au sol du Pouzin :

1. Acquisition de données concernant la migration de passereaux dans le secteur vallée du Rhône ;
2. Réouverture de milieux en cours d'enrichissement dans un site Natura 2000.

L'animatrice du site a proposé les prairies de Châteauneuf-du Rhône comme site permettant de mettre en œuvre cette mesure d'accompagnement. C'est une opportunité pour le site Natura 2000 et la commune de réaliser ces travaux de restauration des prairies. Il a été proposé un mode opératoire afin de rouvrir ces prairies qui se sont fermés progressivement avec la colonisation par des ligneux.

Il a été proposé de réaliser une rencontre entre la commune de Châteauneuf-du-Rhône, la CNR et l'animatrice Natura 2000 à la fin de l'été 2018, afin de présenter cette mesure d'accompagnement au bénéfice de la mise en valeur de ces prairies en zone N2000. En effet cette mesure trouve un intérêt à être portée localement, notamment avec la Direction Territoriale Rhône Isère, afin d'impliquer les élus locaux sur cette opportunité de gestion de site N2000. L'ouverture des prairies sera réalisée au cours de la construction du parc photovoltaïque et elles seront entretenues sur la durée d'exploitation, sous réserve que le projet obtienne les autorisations.

B.4. Gestion de l'hydrosystème

B.4.1. HYD 2.2 - Engager une étude globale de réhabilitation du tronçon court-circuité de Baix

Projet de réactivation de la dynamique fluviale sur le Rhône – Action sur les marges alluviales de Baix et la lône de Géronton (Baix 07)

A l'automne 2017, la CNR a contacté l'animatrice du site pour lui faire part du projet de restauration de la lône de Géronton sur la commune de Baix. Le projet de restauration vise à améliorer les fonctionnalités écologiques et sédimentaires en démantelant localement d'anciens ouvrages bloquant la dynamique fluviale et en recreusant un milieu annexe. Différents scénarios de restauration de la lône ont été proposés et des études complémentaires devaient être apportées.

Le bureau d'étude SAGE environnement en charge du diagnostic environnementale de la zone d'étude a contacté l'animatrice du site. Les données sur les habitats naturels et les enjeux spécifiques au site ont été transmis au bureau d'étude.

B.4.2. HYD 7.1 – Mettre en place un suivi des paramètres de description du fonctionnement de l'hydrosystème

Un après-midi au bord du Rhône (Pierrelatte 26)

Le 6 avril 2017, l'animatrice du site a participé à la rencontre « **Un après-midi au bord du Rhône** » organisé par la ZABR (Zone Atelier Bassin du Rhône). Cette après-midi a été consacrée à la visite du premier complexe restauré du vieux Rhône de Donzère Mondragon : les casiers de l'Aure, les lônes de Lascombe et de la Surelle, ainsi que les marges alluviales aux abords des lônes de Malaubert et Dions. Les travaux qui se sont déroulés à l'hiver 2016-2017, ont consisté à des démantèlements d'épis Girardon, des digues transversales et des ouvertures de brèches dans les digues longitudinales.



Photo n°21 : Visite site restauré des marges alluviales de Pierrelatte



pour les actions de restauration futures. Plusieurs indicateurs pertinents pour évaluer les réponses

Lors de cette rencontre, la ZABR a partagé les enseignements des suivis scientifiques utiles en faveur de la restauration du Rhône. En effet, cette restauration s'est accompagné d'un suivi scientifique (RhônEco) pour mesurer les effets des opérations sur la biodiversité. Le but du suivi est d'exprimer des hypothèses relatives à la réponse des écosystèmes et des communautés aux actions de restauration, puis en fonction des résultats (validation ou non des hypothèses) de créer des modèles explicatifs et/ou prédictifs pouvant être utilisés comme retour d'expérience pour les actions de restauration futures. Plusieurs indicateurs pertinents pour évaluer les réponses

aux modifications physiques des milieux ont été mis en place. Ils se concentrent sur : les végétaux, les invertébrés, les poissons et les sédiments. Ces suivis scientifiques qui accompagnent les restaurations écologiques du fleuve participent à l'amélioration des connaissances de l'hydrosystème du site Natura 2000 D4.

Les résultats des suivis sont compilés sur le site <http://restaurationrhone.univ-lyon1.fr>

B.5. Amélioration des connaissances et suivi

B.5.1. SUIV 1.2 - Mettre en place un suivi à échéance régulière des habitats naturels

Journée formation

Le Conservatoire botanique national du Massif central, en partenariat avec la structure animatrice du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » (FR8201677), la DDT de l'Ardèche et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a organisé une formation sur la flore du site destinée aux gestionnaires et aux botanistes locaux.

Cette journée, qui s'est déroulé le 10 octobre 2017, s'est organisée en 2 temps :

- en salle : présentation de la flore remarquable du site D4 et des enjeux,
- sur le terrain : explication des interactions entre gestion des habitats et espèces floristiques

Etaient présents plusieurs animateurs de site Natura 2000 de l'Ardèche, la DDT 07, la CNR, l'ONF et naturalistes locaux.

Cette formation a permis aux acteurs du site de pouvoir être attentifs aux espèces floristiques et habitats naturels à enjeux lors de leurs prospections sur le terrain. Pour l'organisation de cette journée, le CBN MC et l'animatrice Natura2000 ont échangé à plusieurs reprises.

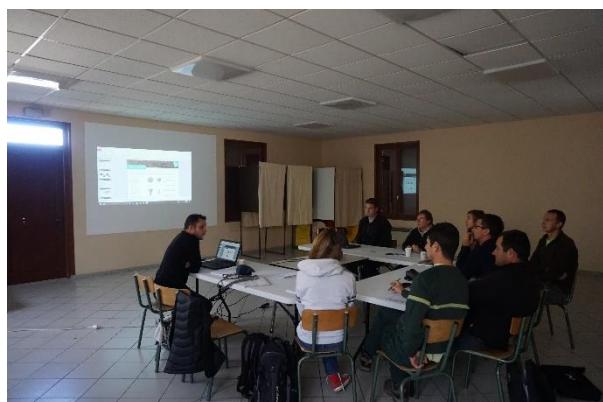


Photo n°22 : *Journée de formation CBNMC (matinée en salle)*



Photo n°23 : *Journée de formation CBNMC (après-midi terrain)*

B.5.2. SUIV 1.4 - Evaluation et révision du document d'objectif

Mise à jour du FSD

Dans la perspective de la réalisation du 3ème rapportage communautaire au titre de la directive Habitat, Faune, Flore et le second rapportage au titre de la directive Oiseaux, la DREAL Auvergne-Rhône a demandé la mise à jour des FSD de chaque site Natura 2000. En effet, les FSD sont une des sources permettant d'évaluer la contribution du réseau N2000 à la protection des habitats et espèces.

Pour cela, le MNHN a conduit un exercice avec la LPO nationale permettant de proposer des mises à jour des FSD sur la base des renseignements et études répertoriées par le réseau qu'ils copilotent (l'Observatoire Avifaunistique du Réseau des Zones de Protection Spéciales - OARZPS).

Cependant, il a été fait la demande à chaque animateur des sites Natura 2000 de vérifier et compléter les FSD proposés.

L'animatrice Natura 2000 a donc sollicité les organismes collecteurs de données sur le site pouvant contribuer à la mise à jour du FSD : Fédération de pêche, Agence française de la biodiversité, ZABR, CNR (via étude environnementale), association naturaliste locale.

Cette mise à jour a permis d'ajouter 9 espèces de l'annexe II, dont des chiroptères et poissons, ainsi que 55 espèces de l'annexe IV ou V ou espèces à enjeux (liste rouge, conventions internationales, enjeu local).

Cette mise à jour du FSD a permis également de préciser les enjeux et pressions que s'exercent sur le site.

B.6. Cohérence des politiques publiques

B.6.1. POL 1.2 – Prendre en compte le site Natura 2000 dans les documents de planification et de gestion existants et à venir

Au cours de l'année 2017, des réunions de concertation ont eu lieu entre l'animatrice Natura 2000 et la CNR Rhône-Isère, ainsi que les animateurs des sites Natura 2000 de Printegarde et de Vallée de l'Eyrieux et ses affluents. Ces réunions avaient pour objectif de présenter les projets à venir sur le domaine de la CNR et de discuter d'une procédure de collaboration entre Natura 2000 et la CNR. L'objectif final est de trouver un mode de fonctionnement qui permette de traiter les enjeux communs dans les meilleures conditions.

Une réunion annuelle sera programmée en 2018 afin de refaire le point sur l'avancement de ce projet de collaboration.

B.6.2. POL 1.3 – Favoriser une politique des services de l'état en faveur des habitats naturels : aides populicultures, défrichements...

Le ministère de la Transition Écologique et Solidaire, l'Agence Française de la Biodiversité et la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité a organisé en 2017 des ateliers de réflexion-prospective afin d'améliorer les politiques publiques liées à la biodiversité. Ces réflexions ont porté sur plusieurs thèmes dont le thème « Biodiversité et politiques énergétiques : exemple de la mobilisation de la biomasse et impact sur la biodiversité sur 4 thèmes ».

Après une recherche préliminaire montrant que des espaces naturels peuvent être impactés par l'exploitation de la biomasse, la LPO Drôme a été chargée de réaliser l'état sur les surfaces coupées

sur le territoire Drôme et Ardèche. La LPO Drôme a donc pris contact avec l'animatrice Natura 2000 afin de faire état de la situation sur les menaces existantes sur la Ripsylve située dans le site Natura 2000. En effet, depuis plusieurs années, de nombreuses coupes à blanc ont été constatées sur le site. Le bois issu de ces coupes était à destination de la centre biomasse de Pierrelatte. Une cartographie et les surfaces de coupes identifiées ont été transmis à la LPO. Une rencontre a eu lieu à la réserve des Ramières pour présenter la situation locale et échanger afin de comprendre les atouts d'une politique énergétique basée sur une ressource renouvelable et les risques pesant sur notre patrimoine naturel.



Partie C
Bilan des actions 2017



Site Natura 2000 FR 8201677
« Milieux alluviaux du Rhône aval »

C. Synthèse bilan de l'animation 2017

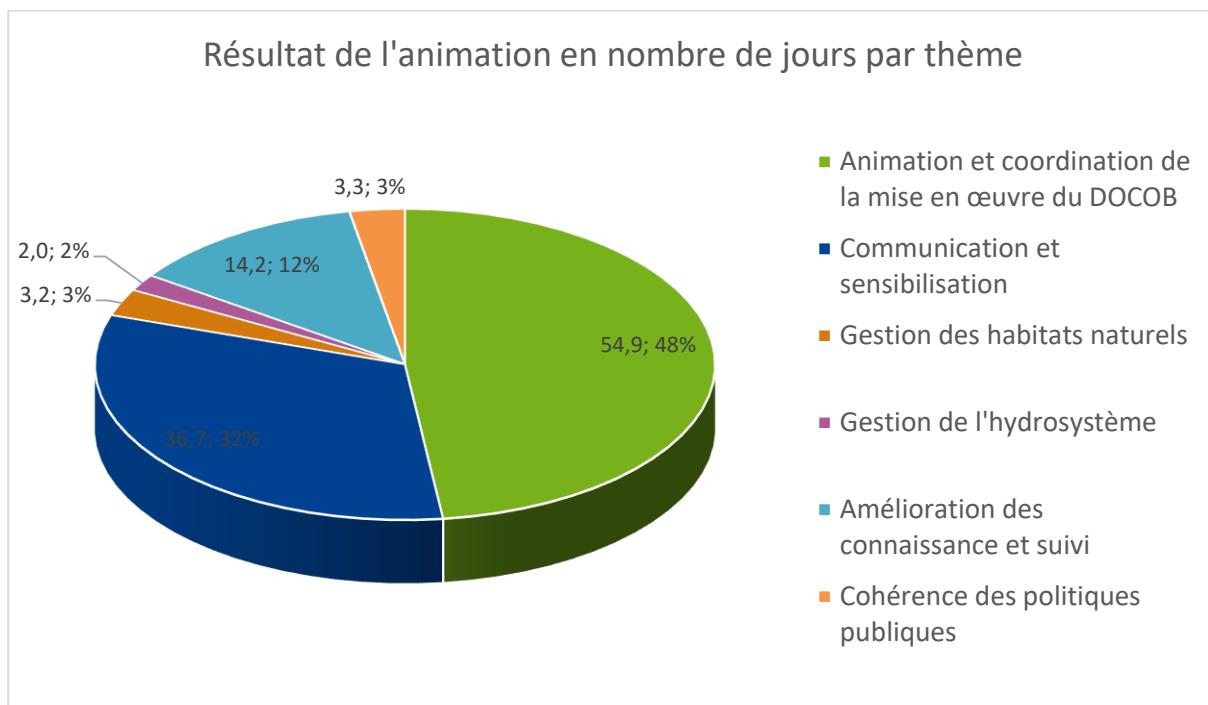
C.1. Temps travaillés sur l'animation Natura 2000 en 2017

Les temps travaillés en 2017 par la chargée de mission Natura2000 se répartissent de la façon suivante sur le site D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » :

Thème	Code action	Actions	Précisions activité	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total en heure	Total en jour	
ANIM 1.1	Conseil et avis	Conseil et avis	Analyse dossier CNR lône Grange écrasée et lône des Dames			21										21,0	3,0	
			Analyse Incidence Raid in France sur D4			16										16,0	2,3	
			Etude dossier incidence travaux digue déversante Printegarde (Livron sur Drôme)	4												4,0	0,6	
			Mesure compensatoire ZIP Le Pouzin CNR forêt (Saulce sur Rhone)										4,5			4,5	0,6	
			Prépa et RDV APPMA Gaule Pouzinoise JF Leclerc compétition pêche carrière Lafarge Saulce sur Rhône					5,5								5,5	0,8	
			Préparation réu terrain dévoiement Via Rhona Bourg Saint Andéol					3								3,0	0,4	
			Préparation réunion terrain mesures compensatoires ZIP Le Pouzin (Saulce sur Rhone)					3								3,0	0,4	
			Réu terrain dévoiement ViaRhôna Bg Saint Andéol (Conseil Départemental 07, CNR siège, SIAGAR)					6,5								6,5	0,9	
			Réu terrain mesures compensatoires boisement ZIP Pouzin (CNR DR Valence, ONF, N2000 Printegarde) + Compte rendu					6								6,0	0,9	
			Réunion publique CNR travaux digues déversantes	7,5												7,5	1,1	
			Visite chantier dragage Drôme								4					4,0	0,6	
			Visite chantier lône Grange écrasée et lône des Dames									9,75				9,8	1,4	
			Visite lône Grange écrasée pour instruction travaux restauration (avec DDT07, ONCFS, Castor et homme)			9,5										9,5	1,4	
	Contacts avec les propriétaires pour l'élaboration de contrats	Proposition contrat arbre sénescant Permingeat (Viviers)											10			10,0	1,4	
			Visite proprio Permingeat pour contrôle charte N2000 (Viviers)										5			5,0	0,7	
	Gestion administrative et financière et bilan	Formation professionnelle	Formation professionnelle	Prise en main Qgis (SIG)							5,5					5,5	0,8	
			Dossier demande de subvention N2000 D4 2018													6	6,0	0,9
			gestion mails	6,5	2,5	6,5		7,5	2		8		1			7,25	41,3	5,9
			Liste membre COPIL D4 pour CNR	5												5,0	0,7	
			Point financier animation N2000 D4 2018										2,5	2		4,5	0,6	
			Programme prévisionnel N2000 D4 2017	6												6,0	0,9	
			Programme prévisionnel N2000 D4 2018										7,75	7		14,8	2,1	
			Rapport activité D4 2016		10	7										17,0	2,4	
			Réu DDT07 point financier D4 et dossiers										4			4,0	0,6	
			Saisie activité	1	4			3,5	1,5						2	2	14,0	2,0
	Participation au fonctionnement de la structure	Participation au fonctionnement de la structure	AG CEN 38						4,75							4,8	0,7	
			Audit externe Fédération des CEN										1			1,0	0,1	
			Carrefour/poste			1,5										1,5	0,2	
			Convocation tribunal Prud'homme			2										2,0	0,3	
			CR Réunion équipe CEN 38 (Platière)										1,25			1,3	0,2	
			Entretien individuel Bruno Veillet							1						1,0	0,1	
			Garage Bipper et camion		0,5											0,5	0,1	
			Installation nouveau GPS Trimble tablette			5		4	2,5							7,25	18,8	2,7
			Installation nouvel ordi													3,75	3,8	0,5
			Point SIG avec David du CEN 38						1,5							1,5	0,2	
			Préparation + point individuel	1	1	1	2	2	0,5	1		2			1,5		12,0	1,7
			RDV D3E GPS pour achat			2										2,0	0,3	
			Rédaction notice nouveau GPS Trimble tablette										7,5			7,5	1,1	
			Réunion équipe CEN 38 (Platière)	4		4	4	2				6				22,0	3,1	
			Réunion équipe Salariés CEN 38 (St-Egrève)										4			3,875	7,9	1,1
	Réseau Natura 2000 et partenaires	Réseau Natura 2000 et partenaires	Colloque Fleuve Rhône AE-RMC										4,5			4,5	0,6	
			COPIL N2000 ZPS12 Printegarde + visite site Printegarde			9										9,0	1,3	
			Entretien projet RhônaVel'eau : travaux de recherche sur la Via Rhona					2								2,0	0,3	
			Journée animateur N2000 : Ardèche										10,5			10,5	1,5	
			Journée animateur N2000 : Drôme										10			10,0	1,4	
			Journée animateur N2000/ENS : Nord Ardèche Les Ollières sur Eyrieux					10,5								10,5	1,5	
			Rencontre territoriale CNR Rhône Méditerranées Avignon (Vedène)									7,5				7,5	1,1	

Thème	Code action	Actions	Précisions activité	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total en heure	Total en jour
Communication et sensibilisation			Séminaire CEN Rhône Alpes										5,75			5,8	0,8
			Visite stagiaire Rhône Crussol		4											4,0	0,6
	COM 1.2	Communication information partenaires et des	Cartographie Lettre Terre de Nature Nord Ardèche N2000/ENS							16	16	18,5	49,5	13,25	113,3	16,2	
			Fête de la science Le Pouzin									7				7,0	1,0
			Installation stand fête de la science Le Pouzin									4,5				4,5	0,6
			Préparation Fête de la science Natura 2000 Le Pouzin								13	13				26,0	3,7
			Rédaction articles Lettre Terre de Nature Nord Ardèche N2000/ENS						16	2	6	22,5				46,5	6,6
			Réunion Lettre de Nature Nord Ardèche N2000/ENS					8,5								7,5	16,0
	COM 2.1	Favoriser la mise en place d'équipements d'accueil et de découverte ou l'utilisation et l'amélioration de ceux existants	Prépa données pour Topoguide BSA D4		20	15										35,0	5,0
			RDV Emilie RAVEL -Union APARE – CME, CPIE des pays de Vaucluse Topoguide BSA (Isles sur la Sorgue)		8,5											8,5	1,2
Gestion des habitats naturels	HAB 1.1	Sensibiliser à l'intérêt des méthodes de sylviculture traditionnelle	Contact proprio Messié D4 coupe de bois Pierrelatte											2		2,0	0,3
	HAB 2.1	Apporter une aide à la décision aux propriétaires forestiers privés pour la gestion de leurs parcelles	Préconisation RTE pour entretien végétation sous lignes électriques Donzère					1								1,0	0,1
	HAB 3.1	Apporter une aide à la décision au gestionnaire du domaine public fluvial	Lecture Notice travaux coupe arbres dangereux Baix							2						2,0	0,3
			Point avec Lionel Jacob suite à coupe arbres dangereux Baix								1					1,0	0,1
			RDV Baix gestion coupe arbre dangereux avec CNR DR Rhône-Isère					4								4,0	0,6
	HAB 4.2	Mettre en place une gestion conservatoire des prairies alluviales basée sur un entretien extensif	CR + COPIL Ile du Rhône (Chateauneuf du Rhône)		6,5											6,5	0,9
			Lecture et analyse projet Ile du Rhône (Chateauneuf du Rhône)		3											3,0	0,4
			Transmission données prairie Chateauneuf-du Rhône pour mesures compensatoires projet photovoltaïque Le Pouzin							3						3,0	0,4
Gestion de l'hydro système	HYD 2.2	Engager une étude globale de réhabilitation du tronçon court-circuité de Baix	Contact Sage environnement pour projet restauration Lône Géronton Baix									1				1,0	0,1
			Réu information CNR siège projet restauration lône Géronton Baix											3		3,0	0,4
	HYD 7.1	Mettre en place un suivi des paramètres de description du fonctionnement de l'hydro système	Visite Chantier Donzère ZABR				10									10,0	1,4
Amélioration des connaissances et suivi	SUIV 1.2	Mettre en place un suivi à échéance régulière des habitats naturels	Journée formation flore patrimoniale CBNMC D4										9,5			9,5	1,4
			Organisation formation flore N2000 avec Nicolas Bianchin CBNMC								2					2,0	0,3
	SUIV 1.4	Evaluation et révision du document d'objectifs	Mise à jour FSD ZSC D4					41,5	28,5	18						88,0	12,6
Cohérence des politiques publiques	POL 1.2	Prendre en compte le site Natura 2000 dans les documents de planification et de gestion existants et à venir	Réu CNR DR Rhône-Isère : point sur les projets sur le domaine										6,5			6,5	0,9
			Point avec Manon Eudes (Le Pouzin) sur organisation avec CNR							5						5,0	0,7
			Préparation + Réu CNR DR Valence projets sur domaine CNR						6,5							6,5	0,9
	POL 1.3	Favoriser une politique des services de l'état en faveur des habitats naturels : aides populiculures, défrichements...	Point et transmission données sur coupes ripisylve D4 à la LPO Drôme						5							5,0	0,7
Total général				35,0	55,5	73,0	46,0	84,0	77,8	29,5	50,5	60,0	112,0	117,0	59,9	800,1	114,3

C.2. Graphique du bilan de l'animation Natura 2000 2017





Partie D
Programme prévisionnel 2018



Site Natura 2000 FR 8201677
« Milieux alluviaux du Rhône aval »

D. Programme prévisionnel pour l'année 2018

Les actions à poursuivre et à engager pour l'année 2018 sont les suivantes :

Action 1 (Objectif DOCOB ANIM 1) : Au-delà d'être une action récurrente, l'animation et la coordination de la mise en œuvre du DOCOB reste la première mesure en charge de la structure animatrice. Elle comprend l'animation des Comités de Pilotages et des réunions de travail des sites, la gestion financière et administrative de la mise en œuvre, le bilan d'activité, les relations avec les acteurs, propriétaires et partenaires du site et également du temps de fonctionnement dans la structure animatrice.

Action 2 (Objectif DOCOB COM 1.2) : Cette action comprend la participation à la lettre d'information Terre de Nature nord et centre Ardèche des sites Natura 2000 et ENS. Cette lettre annuelle permettra de promouvoir les politiques Natura 2000 et ENS du département et de valoriser les actions sur les sites. La participation à une ou deux journées sur un évènement national (Fête de la nature, fête de la science...) sera également intégrée à cette action.

Action 3 (Objectif DOCOB COM 2.1) : Dans le cadre de la restauration de la lône de Géronton, la commune de Baix souhaite valoriser un secteur à proximité afin d'accueillir du public et des scolaires. En collaboration avec la CNR, l'animatrice Natura 2000 accompagnera les réflexions et la conception des supports pédagogiques et des aménagements dans le respect des habitats et des espèces du site Natura 2000.

Action 4 (Objectif DOCOB HAB 1.1) : Depuis plusieurs années il a été constaté une pression grandissante sur les forêts alluviales le long de la vallée du Rhône. En effet, la demande en bois est en constante augmentation avec le développement intensif du bois-énergie, des centrales biomasses, des constructions. Une pression qui pèse directement sur des forêts jusqu'alors préservées, comme sur les ripisylves du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Ce constat s'observe sur les communes au travers de la multiplication des coupes rases. Suites aux différentes visites de terrain et aux échanges relatifs aux coupes de bois par les propriétaires, il apparaît qu'une information générale aux propriétaires riverains sur les démarches et/ou précautions à prendre avant toute intervention sur la ripisylve pourrait être un premier élément de réponse en vue de limiter les interventions non souhaitables. Cette sensibilisation à l'intérêt des méthodes de sylviculture traditionnelle peut se faire via « Le guide pour la gestion des forêts alluviales de la moyenne vallée du Rhône » réalisé en 2001. L'objectif est donc de mettre à jour ce guide en intégrant les problématiques actuelles et en recentrant ce guide sur les sites de la vallée du Rhône.

Action 5 (Objectif DOCOB HAB 2.4) : Les propriétaires privés prêts à vendre leurs parcelles en habitat naturel (boisement, prairie...) seront mis en contact avec le CEN Rhône-Alpes, nouvel acquéreur de parcelles.

Action 6 (Objectif DOCOB HAB 3.1) : En collaboration avec la CNR et le CBNMC, cette action consiste à identifier des secteurs de forêt alluviale du domaine public ne présentant pas d'enjeux de sécurité publique et pour les ouvrages. Au travers de projets de conservation de ces milieux (ex : absence d'intervention, lutte espèces envahissantes), cela permettra de préserver, voire d'améliorer la qualité des milieux et d'accueil des espèces de la directive Habitat.

Action 7 (Objectif DOCOB HAB 4.2) : Le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » recense les dernières prairies alluviales de la moyenne vallée du Rhône sur les communes de Donzère et de Châteauneuf-du-Rhône. Ces prairies sèches se développent naturellement sur les bancs de graviers des cours d'eau recouverts d'une faible couche de limons. La nature graveleuse confère à ces stations un sol très drainant et pauvre, mais restant toutefois inondable, impliquant le développement d'une flore et d'une faune particulières. La végétation ligneuse s'y développe, mais généralement plus lentement que dans des sols limoneux profonds en contact avec la nappe. Ces milieux étaient largement répandus au début du siècle dernier, entretenus par les pratiques de pâturage le long du Rhône. Mais la déprise agricole forte et le changement des pratiques culturelles ont conduit à l'abandon de ces zones. Une opportunité de reprise de la gestion par la CNR a vu le jour en 2017, au travers d'une mesure d'accompagnement d'un projet photovoltaïque. Cette mesure d'accompagnement permettrait la restauration de la prairie de Châteauneuf-du-Rhône, ainsi que sa gestion sur du long terme. L'objectif est donc d'accompagner la commune de Châteauneuf-du-Rhône afin qu'elle s'intègre dans cette gestion.

Action 8 (Objectif DOCOB HYD 2.2) : Cette action comprend l'accompagnement des réflexions sur le projet de restauration de la lône de Géronton (Baix), ainsi que le suivi de la restauration en cours des lônes de la Grange écrasée et de la lône des Dames (Bourg-Saint-Andéol).

Action 9 (Objectif DOCOB SUIV 1.1, SUIV 1.2, SUIV 1.3) : Dans un souci d'amélioration des connaissances et de veille sur les différents secteurs du site Natura 2000, des jours seront consacrés à des sorties terrains.

Action 10 (Objectif DOCOB SUIV 1.1, SUIV 1.3) : Il existe actuellement de nombreux organismes récolteurs de données piscicoles sur le fleuve Rhône (ONEMA, Fédération de pêche, CNR, Université, Suivi MRM...). L'objectif est donc de mutualiser les suivis qui se font sur le Rhône et d'améliorer ainsi l'état des connaissances sur l'état piscicole du site Natura 2000 et notamment sur les espèces de l'Annexe II.

Action 11 (Objectif DOCOB SUIV 1.4) : L'animatrice Natura 2000 participera à deux formations dans l'année 2018 afin d'améliorer ses connaissances. Deux formations de l'AFB seront suivies :

Le génie écologique pour la restauration et gestion des milieux ouverts

Evaluer l'état de conservation des habitats

Ces formations permettront de développer de nouvelles actions par la suite sur le site Natura 2000.

Récapitulatif des actions prévisionnelles 2018

Directive	Code action	Intitulé	Code DOCOB	Précisions Mesures
Habitats, faune, flore	Action 1	Animer et coordonner la mise en œuvre du Document d'OBjectifs	ANIM 1	Animation des comités de pilotage et réunions de travaux
				Contacts avec les propriétaires et partenaires des sites
				Gestion administrative et financière de la mise en œuvre
				Bilan annuel, suivi activité
Habitats, faune, flore	Action 2	Réalisation d'un bulletin d'information annuel	COM 1.2	Participation à la lettre Terre de Nature Nord et centre Ardèche Natura 2000/ENS
				Participation à un évènement nationale (fête de la nature, fête de la science...)
Habitats, faune, flore	Action 3	Favoriser la mise en place d'équipements d'accueil et de découverte	COM 2.1	Accompagnement de la commune de Baix dans la conception d'aménagements d'accueil en collaboration avec la CNR
Habitats, faune, flore	Action 4	Sensibiliser à l'intérêt des méthodes de sylviculture traditionnelle	HAB 1.1	Mise à jour du guide pour la gestion des forêts alluviales et valorisation auprès des propriétaires
Habitats, faune, flore	Action 5	Acquisition amiable de forêts alluviales	HAB 2.4	Mise en contact des propriétaires forestiers souhaitant vendre avec le CEN Rhône Alpes, acquéreur de parcelles
Habitats, faune, flore	Action 6	Apporter une aide à la décision au gestionnaire du domaine public fluvial	HAB 3.1	Réalisation de diagnostics et propositions de gestion sylvicole pour les forêts du domaine public fluvial
Habitats, faune, flore	Action 7	Mettre en place une gestion conservatoire des prairies alluviales basée sur un entretien extensif	HAB 4.2	Accompagnement de la commune de Châteauneuf du Rhône sur la gestion des prairies alluviales des îles en collaboration avec la CNR et le CEN Rhône-Alpes
Habitats, faune, flore	Action 8	Réhabilitation du RCC de Baix	HYD 2.2	Accompagnement des réflexions sur le projet de restauration de la lône de Géronton (Baix)
				Suivi des travaux de restaurations des lônes de la Grange écrasée et des Dames (Bourg-St-Andéol).
Habitats, faune, flore	Action 9	Amélioration des connaissances et suivi des habitats et des espèces	SUIV 1.1, SUIV 1.2, SUIV 1.3	Terrain : veille sur les différents chapelets du site Natura 2000
Habitats, faune, flore	Action 10	Améliorer les connaissances sur l'état actuel des populations de poissons	SUIV 1.1, SUIV 1.3	Mutualisation les connaissances sur les collecteurs de données piscicoles : recherche des données d'espèce de l'Annexe II
Habitats, faune, flore	Action 11	Amélioration des connaissances et suivi	SUIV 1.4	Formation AFB : Le génie écologique pour la restauration et gestion des milieux ouverts
				Formation AFB : Evaluer l'état de conservation des habitats